



Information presse

Le 22 septembre 2023,

NOMAD Car :

Nouveau plan de transport adapté sur le territoire du Calvados du lundi 25 septembre au vendredi 20 octobre 2023

Les entreprises de transport opérant le réseau NOMAD CAR, pour le compte de la Région Normandie, font actuellement face à une pénurie importante de conducteurs sur le territoire du Calvados. Le phénomène s'est amplifié à la rentrée scolaire entraînant des suspensions nombreuses et inattendues. Depuis le lundi 4 septembre, le réseau Nomad Car est ainsi perturbé.

Cette situation se prolongeant, les services de la Région Normandie se sont mobilisés aux côtés de Keolis Pays Normands et Transdev Normandie pour mettre en place, comme annoncé, un nouveau plan de transport adapté qui sera en vigueur du lundi 25 septembre au vendredi 20 octobre 2023.

L'engagement de tous les acteurs a permis le rétablissement de certaines lignes de transport. Pour y parvenir, des solutions alternatives à la suspension de courses ont été parfois retenues comme la fusion de parcours et/ou l'aménagement des horaires. Toutefois, le manque de personnel de conduite, qui s'est encore accentué ces derniers jours, ne permet toujours pas d'envisager, prochainement, un retour à la normale sur l'intégralité des lignes NOMAD Car.

Cette tension sur les effectifs contraint la bonne exécution du plan de transport et a amené à la réduction voire à la suspension de circulations qui fonctionnaient jusque-là.

Les Fiches Horaires des lignes perturbées, tenant compte de ces adaptations, sont consultables et téléchargeables sur la page d'accueil du site nomad.normandie.fr ou en cliquant [ici](#).

Nous vous remercions de bien vouloir vous faire le relai de ces nouvelles fiches horaires auprès de vos lecteurs, téléspectateurs, auditeurs...

La Région entièrement mobilisée pour trouver des solutions dans les meilleurs délais

La Région est entièrement mobilisée pour permettre un retour à la normale le plus rapidement possible et trouver des solutions alternatives dans cette attente.

Pour mémoire, par courrier en date du 15 septembre dernier Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a demandé à ses transporteurs Transdev et Keolis la mise en œuvre de toutes les actions correctrices permettant de revenir très rapidement à une situation acceptable et a annoncé bloquer, dans cette attente, tous les mandatements en lien avec la réalisation de ces prestations.

En outre, le Président de Région est intervenu directement auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés pour accélérer l'instruction de l'obtention des permis D, élément déterminant pour disposer de nouveaux conducteurs permettant le rétablissement de services actuellement suspendus. Cette action va permettre d'accélérer l'obtention du permis D pour une dizaine de conducteurs qui pourront ensuite être intégrés dans leur entreprise et formés dans les prochaines semaines sur les futurs circuits qu'ils auront à assurer.

La Région Normandie poursuit ses actions avec les transporteurs pour qu'à compter du 6 novembre, date de la rentrée des vacances de la Toussaint, des améliorations notables et durables soient mises en œuvre. Malgré ces conditions, la Région reste mobilisée et travaille en continu pour trouver des solutions alternatives qui pourraient être déployées dans les meilleurs délais (autres moyens de transport par exemple).

Mesurant pleinement la gêne occasionnée et face au caractère exceptionnel de cette situation, **la Région a, par ailleurs, demandé à Keolis Pays Normands et Transdev, d'étudier les modalités d'un dédommagement** pour les usagers réguliers et cela, même si le prix de l'abonnement ne couvre que 10% du coût réel du transport (90% restant à la charge de la Région Normandie).

Contact presse : Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr